



Université d'Abomey – Calavi
Ecole Doctorale des Sciences
de l'Ingénieur



N/R 142/D/ED-SDI/MP

Contenu du dossier de demande d'Admission

Les candidats aux études doctorales doivent faire parvenir au secrétariat de l'école doctorale une demande d'admission accompagnée des pièces suivantes :

- une fiche de renseignements à remplir ;
- une lettre de motivation ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un curriculum vitae ;
- les photocopies certifiées du baccalauréat ou du diplôme reconnu équivalent et des autres diplômes universitaires obtenus ;
- les photocopies certifiées des relevés de notes pour toute la formation universitaire précédente ;
- une copie du mémoire de recherche de Master ou du DEA ;
- un avant-projet de recherche comportant un titre provisoire, une présentation du projet soulignant ses aspects originaux par rapport à l'état de l'art, et un plan de travail ;
- la preuve de financement acquis pour le projet de recherche ;
- deux lettres de recommandation ;
- l'engagement écrit du directeur de thèse pressenti à diriger la thèse ;
- l'autorisation de l'employeur (pour les candidats en cours d'emploi) ;
- une photo d'identité ;
- la quittance de paiement à la comptabilité de l'Ecole Doctorale (ED-SDI) des frais d'étude de dossier dont le montant est fixé à vingt mille (20.000) francs CFA.
- Les candidats sont informés, par email, des résultats de la commission de sélection. La liste des candidats retenus est affichée au Secrétariat de l'ED-SDI

Le Directeur de l'Ecole Doctorale


Pr. Antoine VIANOU

